

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Finances et gestion territoriale / Etudes modernes / Addition au Mémoire sur les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes

Natalis de Wailly

Addition au Mémoire sur les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes

Article. Source : Bibliothèque de l'École des chartes

Natalis de Wailly, "Addition au Mémoire sur les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes", dans Bibliothèque de l'École des chartes, année 1850, volume 11, numéro 1, pp. 393 - 399.

Extrait de l'article

Je demande à l'Académie la permission de lui soumettre une courte addition au mémoire que j'ai eu l'honneur de lire, il y a deux ans, sur les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes. En me livrant à une nouvelle étude de ce curieux monument, qui paraîtra dans le XXI^e volume des Historiens de France, j'ai reconnu que j'avais commis une erreur qu'il m'importe de rectifier. J'y avais été entraîné par un passage du mémoire de l'abbé Lebeuf que je dois citer de nouveau : « Les tablettes de cire conservées chez les Carmes déchaux consistent, dit-il, eh douze planches, dont il n'y en a que deux qui contiennent la recette des deniers du roi, et dix autres qui contiennent la dépense. Lorsqu'on a lu les quatre pages de la recette, et qu'on veut lire les vingt pages qui contiennent la dépense, il est besoin de retourner les tablettes du haut en bas. »

La disposition matérielle des tablettes du Trésor des chartes est exactement la même : elles se divisent en deux parties inégales ; la plus considérable est composée de vingt-deux pages ; l'autre en contient quatre seulement ; quand on a lu la première partie et qu'on veut lire la seconde, il faut également retourner les planches du haut en bas, et l'on s'explique ainsi l'expression singulière de *Tor de tables*, qui se rencontre dans plusieurs passages du texte, et qui désigne le *retour* ou le *revers* des tablettes, composé de quatre pages seulement. Après avoir constaté ces points de conformité entre les tablettes du Trésor des chartes et celles que l'abbé Lebeuf avait observées chez les Carmes déchaussés, j'avais été amené à croire que l'analogie était entière, et qu'il y avait, dans les unes comme dans les autres, vingt ou vingt-deux pages pour les dépenses et quatre pour les recettes. C'est en quoi je m'étais trompé.

[Lire la suite \(Persée\)](#)